


fête de la
Science

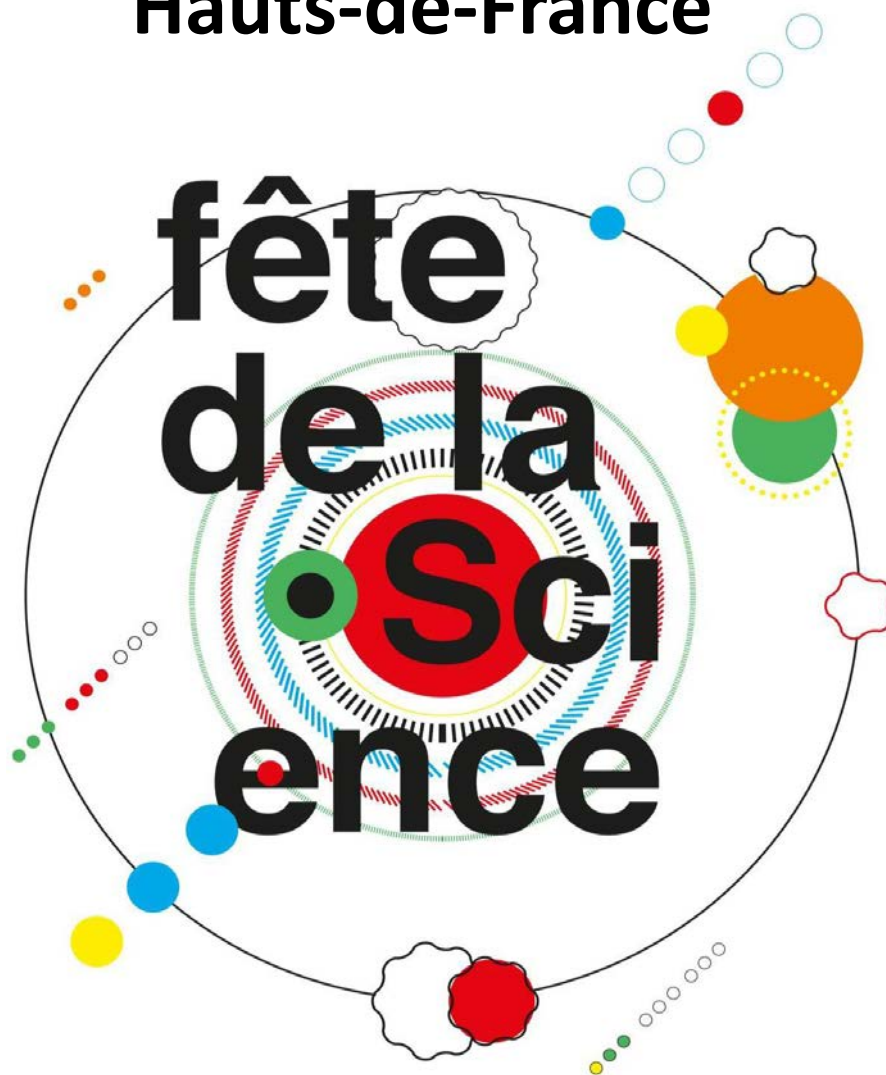

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION
*Liberté
Égalité
Fraternité*


Région
Hauts-de-France

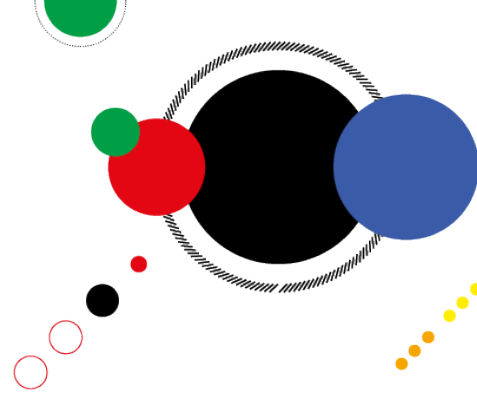

ombelli
science

APPEL À PROJETS 2021

Hauts-de-France



**Guide d'accompagnement
des porteurs de projets
&
Règlement de l'appel à projets**



La 30e édition de la Fête de la science se déroulera du 1er au 11 octobre 2021.

Cette manifestation nationale vous offre l'occasion de partager la science, la technique et l'innovation auprès de publics variés et nombreux.

Afin de participer à la Fête de la science, nous vous invitons à répondre à cet appel à projets

Dépôt des candidatures avant le 23 avril 2021

Le dossier de candidature est disponible à l'adresse suivante :

www.fetedelascience.fr/les-hauts-de-france-fetent-la-science

Afin d'assurer la visibilité de votre projet au niveau national, il est aussi nécessaire de l'inscrire sur le site Web national

www.fetedelascience.fr/user/login

Coordination régionale

Ombelliscience

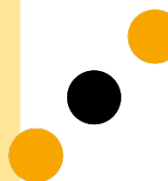
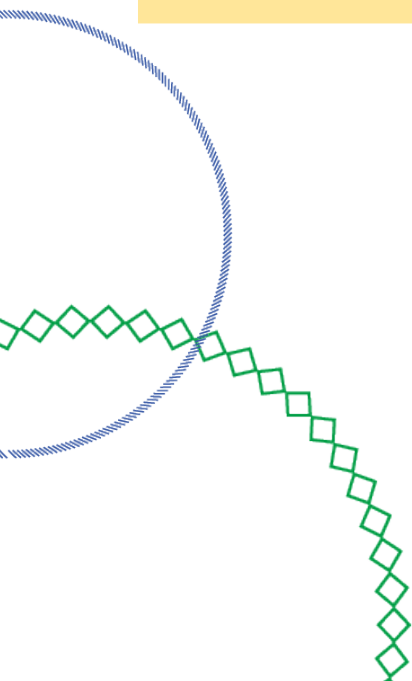
La Graineterie

12 rue Dijon

80000 Amiens

03 65 80 14 41

fetedelascience@ombelliscience.fr



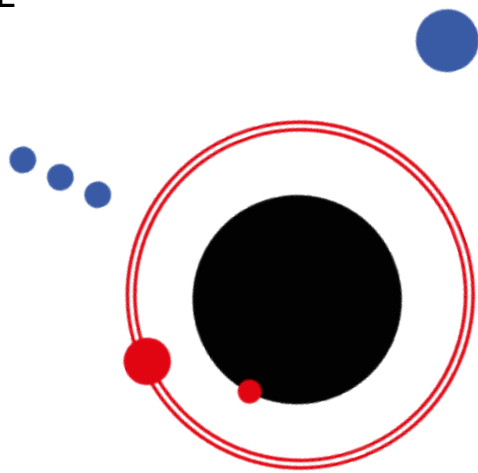



SOMMAIRE

I. GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

- A. QU'EST-CE QUE LA FÊTE DE LA SCIENCE ?
- B. THEMATIQUE NATIONALE DE LA 30e EDITION
- C. METTRE EN OEUVRE UNE ACTION
- D. COMMENT FAIRE ACTE DE CANDIDATURE ?
- E. RESSOURCES POUR ELABORER VOTRE PROJET

II. REGLEMENT DE L'APPEL A PROJETS

- A. OBTENIR LE LABEL « FETE DE LA SCIENCE »
 - B. OBTENIR UNE AIDE FINANCIERE
 - C. INSTRUCTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE
 - D. CRITERES DE LABELLISATION
 - E. CRITERES D'ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE
 - F. CALENDRIER PREVISIONNEL 2021
- 
- 

I. GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

A. QU'EST-CE QUE LA FÊTE DE LA SCIENCE ?

- Initiée et pilotée par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- Depuis 1991 : 30^e édition en 2021 !
- Tous les ans au mois d'octobre
- 10 jours de manifestations gratuites
- Destinée à tous les publics
- Partout en France métropolitaine, en outre-mer et à l'international

Des milliers d'acteurs scientifiques, culturels et pédagogiques se mobilisent pour partager avec les publics leur enthousiasme pour les sciences, les techniques et les innovations.

Musées, centres de culture scientifique et technique, universités et écoles d'enseignement supérieur, centres d'innovation, bibliothèques et lieux culturels de proximité... de nombreux sites ouvrent leurs portes. Certains lieux éphémères sont créés pour la Fête de la science, permettant le regroupement de plusieurs activités.

OBJECTIFS

- ✓ Sensibiliser les publics à la science et à ses enjeux
- ✓ Favoriser le partage des savoirs entre chercheurs et citoyens
- ✓ Valoriser le travail de la communauté scientifique
- ✓ Susciter des vocations chez les jeunes

De multiples formats de médiation permettent de faire vivre les sciences à tous les publics dans une approche ludique et festive : ateliers, conférences, jeux, parcours, festivals, spectacles vivants ou encore visites de laboratoires, de sites naturels et industriels...

Des milliers d'événements sont proposés de manière ponctuelle sur l'ensemble du territoire ou regroupés dans des événements d'envergures tels que les villages des sciences, les festivals, les parcours scientifiques ou même les salons de science.

VALEURS DE LA FETE DE LA SCIENCE

- ✓ PARTAGE
- ✓ CREATIVITE
- ✓ CONVIVIALITE
- ✓ RESPONSABILITE

Dans la région des Hauts-de-France, l'Etat, la Région et les collectivités territoriales sont impliqués dans la mise en œuvre de cet événement aux côtés des acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation, de la culture et de l'éducation pour une plus grande ouverture des sciences aux publics et notamment aux jeunes.

La coordination régionale de la Fête de la science en Hauts-de-France est confiée par l'Etat et la Région à l'association Ombelliscience.

➔ [Consulter la charte nationale des valeurs de la Fête de la science](#)

B. THEMATIQUE NATIONALE DE LA 30^e EDITION

« L'ÉMOTION DE LA DECOUVERTE »

Dans toutes les disciplines scientifiques, de la physique à la biologie en passant par l'archéologie, la découverte est le moment où les chercheurs touchent du doigt une nouvelle explication, un résultat inédit, une évolution de pensée par rapport aux communications scientifiques publiées jusque-là.

C'est bien sûr l'aspiration et le moteur de la recherche : faire progresser la connaissance. Elle s'associe souvent à un sentiment d'exaltation et de joie, mais aussi parfois d'étonnement, d'incompréhension ou de remise en question, quand les résultats obtenus divergent du postulat initialement posé.

L'émotion de la découverte, c'est aussi un sentiment partagé par les citoyens lorsqu'ils rencontrent, auprès des chercheurs, de nouvelles thématiques, de nouvelles histoires et des nouveaux savoirs, qui enrichissent leur quotidien et leur vision du monde.

Les « 30 ans » de la Fête de la science, c'est donc un moment privilégié de partage et de dialogue entre le citoyen et le scientifique, autour d'une même curiosité, d'une même passion : la découverte.

Source : MESRI

C. METTRE EN OEUVRE UNE ACTION

À qui s'adresse cet appel à projet ?

Associations ; Collectivités territoriales ; Etablissements publics de coopération intercommunale ; Universités et écoles d'ingénieurs ; Organismes publics de recherche ; Etablissements scolaires...

Quand aura lieu la 30^e édition ?

Elle se déroulera, partout en France métropolitaine, **du vendredi 1^{er} au lundi 11 octobre 2021**

Quels sont les publics ciblés ?

Tous les publics, de tous âges, familles, scolaires (primaires, collégiens, lycéens), étudiants, curieux, passionnés de sciences...

Quelles sont les formes d'actions possibles ?

Ateliers (expériences, manipulations, démonstrations), expositions, spectacles, visites de site, jeux, conférences, rencontres/débats, en présentiel et/ou à distance en utilisant divers outils numérique... Toutes les formes originales et créatives sont encouragées !

Quels sont les lieux d'accueil des publics ?

Lieux et espaces publics, campus universitaires, centres de recherche, lieux culturels et patrimoniaux...

De quelle façon puis-je participer en tant que porteur de projet ?

- Soit en proposant un **événement ponctuel**
- Soit en proposant un **événement d'envergure** réunissant plusieurs événements ponctuels

Typologies d'évènements d'envergure (source MESRI)

Village des sciences : évènement rassemblant un grand nombre d'évènements ponctuels, sur un lieu unique

Festival : évènement rassemblant un grand nombre d'évènements ponctuels, sur un ou plusieurs lieux, autour d'activités associant le spectacle, les arts ou les loisirs

Parcours scientifique : évènement rassemblant plusieurs évènements ponctuels proposés sur des lieux différents, autour d'une thématique

Salon : évènement rassemblant un petit nombre d'évènements ponctuels sur un lieu unique

Si vous souhaitez proposer un évènement ponctuel dans le cadre d'un évènement d'envergure mis en œuvre par une tierce structure, merci de prendre contact avec la coordination régionale.

→ [Consulter la charte nationale des évènements Fête de la science](#)

D. COMMENT FAIRE ACTE DE CANDIDATURE ?

Si votre projet est porté par un consortium d'acteurs il est nécessaire d'identifier une structure pour assurer le dépôt du dossier de candidature.

Voici les différentes étapes :

1. Téléchargez le dossier de candidature sur le site <https://www.fetedelascience.fr/les-hauts-de-france-fetet-la-science>. Ce dossier comprend deux volets :

1^{er} volet : Demande du label « Fête de la Science ». Ce volet est obligatoire pour faire acte de candidature.

2nd volet : Demande de soutien financier. Ce volet complémentaire est facultatif. Il s'adresse uniquement aux porteurs de projets qui souhaitent solliciter une aide financière pour la mise en œuvre de leur projet.

2. Faites acte de candidature en adressant votre dossier de candidature complet **en format numérique Word au plus tard le 23 avril 2021 par mail à fetedelascience@ombelliscience.fr**. Les données renseignées dans le dossier de candidature seront examinées en vue de la labellisation de votre projet et de l'examen de l'éventuelle demande de financement. Il est donc essentiel de remplir le dossier le plus précisément possible.

3. Inscrivez en parallèle votre projet sur le site web national www.fetedelascience.fr/user/login avant le 23 avril. Soyez vigilants aux informations enregistrées car elles sont destinées aux publics cibles de votre projet. Elles doivent donc être le plus clair, précis et attractif possible. Le visuel enregistré doit être de qualité (une image dont vous disposez des droits d'utilisation ou une image libre de droit. **Evitez les logos**)

Pour cela vous devez cliquer sur le bouton rouge « **Contribuer** » situé sur la gauche de l'écran, sous le Menu. Vous accéderez ainsi à un espace personnel de connexion où vous pourrez créer et/ou accéder à votre compte puis déposer votre(vos) évènement(s) via un formulaire.

Pour simplifier le dépôt de votre dossier, les questions marquées d'un astérisque * dans le dossier de candidature sont identiques avec les champs à compléter sur le site Web national.

Un import automatique de tous les évènements du site national www.fetedelascience.fr sera effectué en septembre 2021 dans l'agenda du portail www.echosciences-hauts-de-france.fr

E. RESSOURCES POUR ELABORER VOTRE PROJET

Ressources en région Hauts-de-France

Ombelliscience et ses partenaires proposent des ateliers organisés en visioconférence pour développer de nouvelles idées, pratiques de médiation et partenariats.

Plus d'informations : <https://www.echosciences-hauts-de-france.fr/annonces/envie-de-developper-des-projets-de-culture-scientifique-prenez-vous-pret-les-ateliers-demarrent-ombelliscience>

Vous pouvez consulter le [catalogue des outils itinérants](#) (expositions, malles, planétarium...) pour la médiation scientifique et technique dans les Hauts-de-France sur la plateforme régionale EchoSciences Hauts-de-France. Vous y trouverez de nombreux outils de médiation disponibles au prêt ou à la location. Les modalités d'emprunt sont indiquées dans les dernières pages.

Ressources nationales

Plusieurs dispositifs sont à votre disposition pour trouver de l'inspiration ou mettre en place des animations pendant la manifestation.

Monter un « escape game » scientifique :

- [Sur le thème des idées reçues](#) (édition 2018 réactualisée en 2020)
- [Sur la recherche scientifique](#) (édition 2019)

Ces escapes games ont été créés par les associations Délires d'Encre et Science Animation en Occitanie.

L'escape game sur les idées reçues s'appuie sur le contenu de l'ouvrage « 25 vraies fausses idées en sciences »

L'escape game sur la recherche scientifique s'appuie sur le contenu de l'ouvrage « Sciences en bulles » de l'édition 2019 de la Fête de la Science

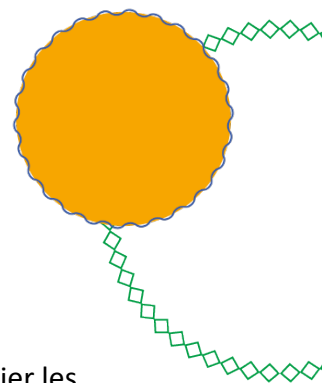
Les livres de la Fête de la Science :

- 2016 : [25 découvertes pour les 25 ans de la Fête de la Science](#)
- 2017 : [Les 24 heures des sciences](#)
- 2018 : [25 vraies fausses idées en sciences](#)
- 2019 : [Sciences en Bulles](#)
- 2020 : [Sciences en bulles \(Planète Nature\)](#)

L'association l'Arbre des Connaissances propose [le dispositif Jeu à Débattre](#) pour initier les adolescents au débat citoyen sur des questions de société d'actualité en lien avec la recherche scientifique.

4 thématiques sont disponibles : l'humain augmenté ; la biologie de synthèse ; l'intelligence artificielle, les addictions

Pour plus de renseignements sur le dispositif : Camille Volovitch - cvolovitch.adc@gmail.com



II. REGLEMENT DE L'APPEL A PROJET

A. OBTENIR LE LABEL FETE DE LA SCIENCE

Le label « Fête de la science » permet à votre projet d'intégrer la programmation nationale et régionale.

Le label « Fête de la science » est octroyé aux actions qui respectent [la charte des valeurs](#) et la [charte des événements](#) définies par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

B. OBTENIR UNE AIDE FINANCIERE

Vous avez la possibilité de solliciter une aide financière pour la réalisation de votre(vos) projet(s).

A noter que dans ce cadre, un seul financement pourra être accordé par structure régulièrement déclarée pour l'exercice légal de son activité, dotée d'un statut juridique et d'un N° de SIRET. Dans le cas d'un projet porté par plusieurs structures, une seule demande de financement pourra être effectuée par la structure « chef de file ».

C. INSTRUCTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les demandes de labellisation et les demandes d'aides financières sont examinées par un comité consultatif de labellisation et de financement constitué de représentants de :

- La Délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation (DRARI) Hauts-de-France
- La Région Hauts-de-France
- Le rectorat de l'Académie d'Amiens
- Le rectorat de l'Académie de Lille
- L'association Ombelliscience, en charge de la coordination régionale

L'ambassadrice de la Fête de la science 2020 en Hauts-de-France est invitée à participer aux travaux de ce comité.

Ce comité se réunit au début du mois de juin 2021. Il a pour objectif de formuler des avis suite à l'instruction des dossiers de candidature par la coordination régionale.

Les décisions concernant les demandes de financement relèvent de la DRARI et de la Région Hauts-de-France.

Les notifications concernant la **labellisation des projets** sont envoyées mi-juin aux porteurs de projets par l'association Ombelliscience.

Les notifications concernant le **financement des projets** sont envoyées mi-juin par la DRARI Hauts-de-France.

D. CRITERES DE LABELLISATION

Afin d'intégrer la programmation régionale de la Fête de la Science, les projets ou actions proposés devront répondre à l'ensemble des critères suivants :

- Etre **accessible gratuitement** pour tous les publics
- Se dérouler en région **Hauts-de-France** et trouver une **forme d'expression publique** pendant les dates de la Fête de la Science **entre le vendredi 1^{er} et le lundi 11 octobre 2021 inclus**
- Mobiliser des **acteurs de la recherche scientifique (chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, doctorants, techniciens)** et s'inscrire dans des démarches partenariales
- Proposer un **éclairage sur des enjeux sociétaux** relatifs aux avancées de la connaissance scientifique et de l'innovation technologique en lien avec la thématique choisie pour la fête de la science 2021
- Etre en capacité de **définir des publics cibles** et d'indiquer les moyens mis en œuvre pour les **mobiliser et les faire participer** proposer un projet qui s'adresse à un **public extérieur à sa structure, sont à exclure les portes ouvertes**
- Utiliser une **forme et une qualité de médiation** adaptées pour permettre aux publics ciblés de s'approprier les thématiques abordées
- Apporter une garantie sur la **qualité des contenus** et faire état de la **diversité des points de vue lorsque le sujet abordé est l'objet de controverses scientifiques**

E. CRITERES D'ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE

Afin de favoriser l'émergence de nouvelles initiatives, la Délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation (DRARI) Hauts-de-France et la Région Hauts-de-France soutiendront des projets répondant aux orientations stratégiques traduites par les critères d'évaluation ci-dessous.

- Intégration de la science par la **présence de scientifiques durant l'événement** (enseignant-chercheur, chercheur, doctorant, post-doctorant...)
- Actions dans des zones dites « **zones blanches** » où la science est plus difficile à rencontrer par les publics
- Implication territoriale
- Qualité de la médiation scientifique par rapport au(x) public(s) ciblé(s). Une attention particulière sera portée aux projets en lien avec la thématique nationale et proposant la mise en œuvre de médiations numériques innovantes permettant les interactions à distance
- Qualité, complémentarité et degrés d'implication des partenaires du projet
- Prolongements possibles du projet

Les règles de financement :

- Le montant de l'enveloppe globale dédiée à cet appel à projets est de 40 000 euros.
- L'aide financière a vocation à accompagner des projets dont le budget global est de minimum 2 000 euros. Un apport financier du porteur sera apprécié.
- Le financement accordé ne pourra pas excéder 50% du coût complet total du projet.

Les coûts éligibles :

- Achats (matériels, fournitures, consommables)
- Location de services (exposition, spectacle, malles, kits, ...)
- Communication, publication, impression (affiches, livrets, guide de visite, supports de communication liés au projet)
- Frais de missions (transports, hébergement et repas des intervenants)
- Frais de déplacements (transports des publics cibles)

Les coûts non éligibles :

- Salaires et charges des personnels
- Frais de fonctionnement de la structure ou de l'établissement
- Dépenses liées à l'activité habituelle de la structure

F. CALENDRIER PREVISIONNEL 2021

8 mars : Publication de l'appel à projets

23 avril : Date limite de dépôt des dossiers de candidature et d'inscription des projets sur le site www.fetedelascience.fr

Début juin : Réunion du Comité consultatif de labellisation et de financement

Mi juin : Envoi des notifications aux porteurs de projets

Du 1er au 11 octobre 2021 : Fête de la Science

Fin septembre : Envoi des questionnaires d'évaluation aux porteurs de projet

Début novembre : retour des questionnaires d'évaluation par les porteurs de projets

Début décembre : Réunion des porteurs de projets en Hauts-de-France – Bilan et perspectives

Pour tout renseignement concernant le dépôt de vos projets :

Nicolas Brazier – coordinateur – fetedelascience@ombelliscience.fr – 03 65 80 14 41

Pour tout renseignement concernant la communication, les médias et la presse :

Aurélié Fouré – chargée de communication – foure@ombelliscience.fr – 03 65 80 14 41